

& un autre à *Turin* au Roi de Sardaigne. Comme celui qui s'est rendu à *Livourne*, avoit ordre d'aller trouver ensuite l'Amiral Byng, on peut juger que sa commission avoit pour objet l'arrivée de l'Escadre Angloise sur la côte de l'Etat de *Genes* ou de l'Isle de *Corse*; ce qui étoit : Mais cette Escadre aura présentement à demeurer tranquille; ainsi que toutes les troupes, dans les divers quartiers qu'elles occupent dans le *Milanez*, dans le *Parmesan* & ailleurs. Le Roi de Sardaigne ne comptant pas aparemment, dans ces circonstances, que les choses auroient à son égard la forme qu'on leur a fait prendre dans les Préliminaires de la paix, avoit envoyé le 21. Mai de nouvelles instructions au Comte de Chavanes, son Plénipotentiaire au Congrès d'*Aix la-Chapelle*, sur la conduite qu'il devoit tenir, au cas qu'il fût question dans ce Congrès, de se porter à des arrangemens contraires aux déclarations faites antérieurement sur l'exécution du Traité de *Worms*. Cependant Sa Maj. Sardaignoise n'a pas laissé de faire connoître en même-tems, à Mr. de Villette, Ministre de la Cour de *Londres* à *Turin*, « qu'elle remettoit les intérêts entre les
» mains du Roi de la Grande Bretagne, persuadée qu'il auroit égard à la fidélité & à la
» constance qu'elle n'a cessé d'observer dans
» l'exécution de ses engagements, sans que les
» conjonctures les plus épineuses où elle s'est
» trouvée, ayant été capables de ralentir en
» rien cette disposition. »

Peut-être a-t-il été question de la part de la France de disposer la Cour de *Turin* à l'arrangement déjà pris, & qui la touche; dans une audience particulière, que le Roi de Sardaigne a donnée dans son Cabinet, au Cardinal de la Rochefoucault, qui a été
Mini-